

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale Question écrite n° 67335

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire tout particulierement l'attention de M le secretaire d'Etat a la famille, aux personnes agees et aux rapatries sur l'annee 1994 qui sera l'annee internationale de la famille. De nombreux pays ont constitue un Comite national pour organiser des manifestations en vue de celebrer cette annee. Une coordination existe avec un secretariat base a Vienne, dans le cadre de l'ONU. C'est pourquoi, elle se permet de lui demander, quelles sont les modalites d'organisation qui ont ete mises en place en France, ainsi que les possibilites offertes aux mouvements familiaux pour participer a la preparation de cette annee internationale de la famille. Il serait en effet regrettable que la France ne s'associe pas a cet hommage a la famille, ou que seules des actions dispersees soient organisees.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du role de la famille dans notre societe, le Gouvernement est tres attache a ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit presente lors des manifestations qui se derouleront a l'occasion de l'annee internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La preparation des manifestations qui seront organisees par notre pays associera, aux cotes des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comite national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur: Mme Boutin Christine

Circonscription : - Union du Centre Type de question : Question écrite Numéro de la question : 67335

Rubrique: Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 1993, page 648